seul acte; il a lancé une proclamation, mais seulement le 7 avril, après la rupture des négociations.

Nous l'avons protégé. Contre qui? Contre le décret du 25 janvier qui frappait de mort ceux qui rentraient. Le général Almonte n'était pas proscrit. Il avait quitté son pays de sa propre volonté. Il y revenait. On voulut l'arrêter à la Vera-Cruz! Qui donc? les troupes du général Zaragoza. On nous écrivit une note déclarant que le gouvernement de Juarez entendait que tous les citoyens frappés par son décret lui fussent livrés. Ainsi, à la Vera-Cruz même, où flottait notre drapeau, on nous signifiait insolemment qu'on se saisirait des Mexicains qui ne seraient pas de l'avis de Juarez, et qu'ils seraient immédiatement mis à mort. Le général Almonte ne se trouve pas en sûreté à la Vera-Cruz, il suit un de nos bataillons. A Cordova, on veut l'arrêter. Une perquisition a lieu et le chef de ce petit détachement est sommé d'avoir à livrer Almonte au gouvernement de M. Juarez. On comprend l'indignation de cet officier et son refus.

La veille, le général Robles, dont le caractère est entouré du respect de tous dans un pays où si peu de gens ont droit au respect, le général Robles, soupçonné de venir causer avec le général français, pendant cette espèce d'armistice qui succéda à la convention de la Soledad, fut pris au lasso comme une bête féroce et fusillé immédiatement. Après cela, qui oserait dire que la France dût livrer le général Almonte? (*Nombreuses marques d'assentiment.*)

— Nous demandons, interrompt M. J. Favre, qu'il ne suive pas l'armée française, et qu'on le renvoie en Europe.

— Les hommes qui ont votre sympathie, reprend le ministre, demandaient qu'on le leur livrât; et le leur livrer, c'était le vouer à la mort. Cette sympathie me semble étrange. Quoi donc? Le nom de républicain est-il donc si puissant qu'il excuse toutes les mauvaises comme les belles choses? Et suffit-il d'écrire sur son chapeau : Je suis républicain, pour pressurer son pays?

— Nous abhorrons, dit M. J. Favre, toutes les tyrannies, même celles qui se déguisent. (*Exclamations et rumeurs.*)

— Les tyrannies qui se déguisent, poursuit M. Billault, sont celles qui professent la souveraineté nationale, et ne la respectent que lorsqu'elle leur obéit. (*Vive marque d'approbation.*) Il n'y a pas en France un soldat qui n'eût cru son drapeau déshonoré si on avait livré Almonte. (*Oui! oui! Très-bien! très-bien!*) Il n'est pas un homme politique qui osât conseiller une pareille conduite. Nous allions porter à Mexico les idées de civilisation, le respect et le droit de tous; nous ne pouvions y mentir nous-mêmes. Quand le drapeau français flottera sur les murs de Mexico, la générosité du gouvernement ne se démentira pas. On appellera tout le monde, toutes les opinions, la population malheureuse, affranchie, à exprimer ses idées sur le gouvernement; la liberté se fera là. Elle aime ces opérations. La France les aime aussi. Elle les a protégées par ses armes en Italie. (*Très-bien! très-bien!*)

Ainsi, ne faites pas de ce qui a été relatif au prince Maximilien le fait principal. Le fait principal, c'était que de justes réparations fussent accordées; le fait principal, c'était que tout citoyen mexicain vînt à ce grand scrutin et dît sa pensée sur la tyrannie de Juarez. (*Très-bien! très-bien!*) Qu'ils s'expliquent, et si le gouvernement de Juarez leur convient, *ainsi soit-il.* (*Rire d'approbation.*)

Ainsi, Messieurs, je résume la situation. Nous avons rompu la convention de la Soledad, parce quelle était contraire aux instructions, parce que le gouvernement de Juarez, pendant deux mois, n'a su empêcher aucune vexation, aucune avanie, parce que, loin de réprimer les avanies, il en a été lui-même l'auteur, parce qu'en demandant qu'on lui livrât Almonte, il a voulu déshonorer notre drapeau.

La convention rompue, les Espagnols se sont retirés. Mais j'oubliais de dire quelques mots sur un autre motif qu'on a prêté à la rupture, sur les créances et sur l'ultimatum de notre représentant. Je ne m'appesantirai pas là-dessus, messieurs; mais il y a ici quelque chose de profondément pénible pour l'honneur d'un gouvernement loyal et pour ceux qui le servent; j'ai besoin de dire quelques mots là-dessus. (*Parlez! parlez!*) Ah! je sais, la calomnie est féconde en ressources, et elle emploie des voies bien étranges. Vous dites que nous avons arrêté le journal le *Times*. Non, jamais il n'a été arrêté.

— On en a arrêté d'autres, dit une voix.

— C'est vrai, reprend le ministre; il faut nous expliquer. Il y a à Paris une vingtaine d'hommes, la plupart Français, dont le métier est d'expédier aux journaux étrangers, contre les serviteurs de l'Empereur, les plus odieuses calomnies. On attaque leur honneur, leur probité, leur intelligence. Que faire?

Nous ne connaissons ni les calomniateurs, ni les sources où ils puisent. (*Bruit.*) On ne publie pas ces calomnies en France, car une répression sévère ne se ferait pas attendre. On les envoie à l'étranger, et de là elles reviennent en France. La plus misérable calomnie fait ainsi son chemin, et, répandue par une feuille étrangère, elle fait le tour de l'Europe.

Messieurs, cette organisation de la calomnie est odieuse et abominable! (*C'est vrai! c'est vrai!*) Comment réprimer son indignation contre de tels faits? Comment comprimer ici le sentiment de la dignité du gouvernement que l'on sert? En présence de telles attaques, la situation d'un honnête homme est intolérable.

Dans le *memorandum* de M. de Saligny, il y avait deux parties. D'abord, on y évaluait à 12 millions de piastres les dommages à réparer envers nos nationaux. Qu'il me suffise de dire qu'un grand nombre de personnes avaient été lésées; qu'à la Vera-Cruz seule il y avait 300 dossiers de plaintes.

Mais vous dites que cette somme est excessive. Soit, je l'accorde pour un moment. Je vous réponds que nous avons toujours déclaré qu'une commission de liquidation serait instituée pour constater les faits. Nous avons toujours dit que les droits des réclamants seraient vérifiés, qu'il n'y aurait d'admises que les réclamations accueillies par une commission, mais comprenez-le bien, messieurs, par une commission française.

Il y a encore autre chose, c'est le contrat Jecker. Il a été l'objet d'insinuations de toutes natures. On s'est appuyé sur des dépêches de sir Charles Wyke. Je ne parle pas de ces dépêches, parce que je ne veux pas discuter les créances anglaises.

L'Espagne, à cet égard, a été nette et précise; l'Angleterre l'a été moins, mais elle n'a pas fait d'opposition.

Voyons donc cette affaire Jecker.

Miramon était encore au pouvoir. Il était à Mexico au commencement de 1860. Juarez se disait président à la Vera-Cruz. Miramon, à Mexico, battait monnaie, car il faut dire qu'il ne vaut pas mieux que Juarez. (*Rires d'adhésion*). Il prenait partout où il pouvait. Il fit un emprunt à la maison Jecker; il lui dit : Je vais vous donner 15 millions de piastres (75 millions de francs) en bons remboursables par cinquièmes sur les douanes. Chaque négociant qui aura 100 fr. de droit de douane à payer, payera 20 fr. en bons, et vous, vous négocierez ces bons comme vous pourrez. Jecker prend les 75 millions de francs en bons, il dit (moi, je l'ignore) avoir remis 3 millions de piastres. (Une interruption s'élève ici du côté où siége M. J. Favre.) Je désirerais, messieurs, entendre l'interruption, car j'aurais à cœur d'y répondre. (*Le silence se rétablit.*)

Jecker émit les bons. Les négociants, et parmi eux beaucoup de Français, prirent ces bons, car on pouvait les avoir au rabais et payer 20 fr. avec ce qu'on aurait acheté 5 ou 6 fr. Dans cette situation, vous le comprenez, messieurs, nous avions un intérêt. On avait entamé avant la rupture une négociation avec le ministre de Juarez, et ce ministre ne s'était pas montré récalcitrant. Il avait dit qu'on acceptait la négociation, qu'on traiterait; seulement, il demandait qu'on y mît quelques ménagements, parce qu'il comprenait que cela ne mettrait pas le congrès en bonne humeur; mais, je le répète, nous avons la preuve que le ministre adhérait à la négociation.

— Lisez le document qui le prouve, dit M. J. Favre.

— Non, non, ne le lisez pas! s'écrient plusieurs députés.

Le ministre reprend :

— Il suffit que j'affirme. (*Très-bien! très-bien!*) Je me borne à affirmer que le ministre mexicain a reconnu le principe de la créance, et a dit qu'il serait fait droit. Il y avait lieu à une négociation sur le chiffre . voilà tout.

Maintenant il faut, messieurs, que vous connaissiez les instructions du gouvernement français. Le 28 février 1862, M. Thouvenel adressait une dépêche à M. de Saligny. »

M. le Ministre lit cette dépêche. Il en communique ensuite une autre en date du 14 mars, dont voici le sens :

« Je n'ai pas voulu laisser ignorer au gouvernement anglais que nous ne refusions pas de chercher s'il y aurait un moyen de nous relâcher de quelques-unes de nos exigences. Ce sont les circonstances qui, à la distance où vous êtes, vous diront s'il ne vaut pas mieux faire quelques concessions. L'institution d'une commission française qui déterminerait le montant de l'indemnité nécessaire pour satisfaire strictement à nos réclamations, a paru au ministre anglais une chose qui pouvait se faire.

Je vous invite à étudier cette combinaison; je ne vois pas de raison pour que nous n'abandonnions pas ce qui dépasserait strictement le chiffre des réclamations parfaitement justifiées. »

« Ainsi, messieurs, continue M. le Ministre, tout a été net et précis. Il a été dit qu'on ne réclamait que ce qui était strictement dû.

Il avait été question de réserver ce qui était relatif à l'affaire Jecker.

Le général Prim y inclinait. Sir Charles Wyke, après réflexion, dit qu'il n'y consentait pas.

En résumé, messieurs, ce n'est pas l'affaire financière qui a amené la rupture. L'affaire financière ne fournissait aucune base aux calomnies qu'on a répandues. Elle sera liquidée selon la justice.

Reste la dissidence complète entre les plénipotentiaires sur la politique à suivre. Vous connaissez l'accord primitif, les déviations successives. Je me suis expliqué sur tout. Je n'ai plus qu'à vous indiquer deux lettres écrites en avril 1862. L'une est de M. Doblado au général Prim. Il écrit : « Je ne voudrais pas vous voir quitter le sol mexicain sans que nous fassions un traité, comme preuve de la sympathie que vous avez conquise ici par votre conduite noble et vraiment diplomatique. (*On rit.*) En une demi-heure, nous nous entendrons. En attendant, recevez mes remercîments pour la manière chevaleresque dont vous avez agi (*nouveau bruit*), et disposez de moi comme d'un serviteur dévoué. »

M. le général Prim fit connaître à nos plénipotentiaires cette proposition, que nous ne pouvions pas accepter. Il répondit, le 13 avril, une lettre dans laquelle il montre à M. Doblado son désir de traiter et lui dit : « Puisque vous êtes disposé à venir à Orizaba, venez vite, vite. »

Ainsi il y avait entre Juarez et l'Espagne des espérances de traité qui ne se sont pas réalisées.

Quant à sir Ch. Wyke, il a fait un traité. Il a obtenu toutes les réparations pécuniaires qu'il a désirées. Mais, connaissant la valeur de ce genre de promesses, il a exigé des garanties, et alors on lui a donné celles d'un prêt d'argent promis au Mexique par les États-Unis, contre l'engagement de certaines provinces mexicaines. Mais le traité passé avec les États-Unis sera-t-il ratifié à Washington? Nous avons lieu d'espérer que non. C'est la seconde fois que Juarez offre aux États-Unis certains territoires de la république mexicaine contre des prêts d'argent. Nous avons lieu de penser que cette offre sera repoussée une seconde fois par le gouvernement américain. En tout cas, le gouvernement anglais, observateur perspicace des conséquences possibles du traité signé par son représentant, a refusé nettement sa sanction. (*Mouvement d'approbation.*) Il a compris que les États-Unis avaient là une politique autre que celle de l'Europe, et que sanctionner ce traité, ce serait s'associer à la vente du Mexique aux États-Unis pour de l'argent. (*Très-bien!*)

Ainsi donc, des trois puissances arrivées au Mexique, deux en sont sorties, les Anglais d'abord sans violation de leurs engagements et par des inspirations d'une politique un peu différente de la nôtre; les Espagnols ensuite. Nous n'avons rien à dire de la conduite de l'Espagne. Vous êtes à même maintenant de l'apprécier. La France est restée seule avec son drapeau, avec une poignée d'hommes, parce que le drapeau de la France ne se détermine pas volontiers, malgré les conseils qu'on lui donne, à reculer. (*Rires d'approbation.*) Et voici le résumé des instructions qui ont été envoyées à nos représentants au Mexique pour régler leur conduite dans cette situation nouvelle. Il y est déclaré que ce n'est pas du camp français, mais du pays même que doit partir la régénération politique du Mexique; qu'en ce qui touche personnellement le général Almonte, il n'y a rien à retrancher de la confiance qu'inspire son caractère; mais que notre responsabilité ne saurait se confondre avec la sienne, dans les événements où il pourrait s'engager; que ce que nous voulons uniquement, c'est la réparation de nos griefs et la sécurité à l'avenir de nos nationaux.

Une dernière instruction a été envoyée au Mexique, messieurs, une de ces instructions dont le caractère touche profondément la Chambre, le pays, l'Europe. Elle a été donnée directement par l'Empereur, lorsque, acceptant cette situation isolée que nous faisait le départ de nos alliés, il voulait donner à nos soldats engagés dans la lutte confiance et résolution, et marquer la ligne de conduite dont nos plénipotentiaires ne doivent pas dévier. L'Empereur écrivait au général de Lorencez :

« Il est contre mon intérêt, mon origine, mes principes, d'imposer un gouvernement quelconque au Mexique. Que la nation mexicaine se donne la forme de gouvernement qui lui conviendra. Nous ne lui demandons que de la sincérité dans les relations; nous ne désirons qu'une chose : c'est le bonheur de ce beau pays, sous un gouvernement stable et régulier. »

Des marques générales d'approbation accueillent la lecture de cette lettre. Le ministre conclut en ces termes :

« Ainsi, messieurs, du premier jour jusqu'au dernier, pas d'hésitation dans la politique du gouvernement, toujours le même but, le même principe, la même volonté. Quant aux choses auxquelles on a voulu donner une importance qu'elles n'ont pas, il les a toujours reléguées au rang secondaire qu'elles doivent occuper.

Nous voilà donc en face de l'ennemi. Qu'allons-nous faire? Ce n'est pas sans étonnement que j'ai entendu développer ce programme : Traiter avec le Mexique, puis se retirer. Traiter! Mais quel traité pourrions-nous donc obtenir du Mexique? Des promesses? Nous savons ce qu'elles valent. Se retirer quand le sang français a coulé, quand l'honneur de la France est engagé, quand toutes les fibres françaises seraient émues d'une pareille lâcheté, c'est le mot (*vif mouvement d'approbation*), quand nos compatriotes sont là, opprimés par un indigne gouvernement! Quelle honte, messieurs! (*Oui! oui!*) Quoi! ce drapeau de la France, qui a vaincu les drapeaux les plus illustres, qui a promené sa gloire sur toute l'Europe, il se retirerait sans honneur du Mexique! Je suis sûr que le patriotisme de l'honorable préopinant lui-même ne s'associe pas à ce conseil que son improvisation lui a suggéré. (*On rit.*)

Vous dites que nous n'avons pas d'ennemis au Mexique, que nous n'y avons que des débiteurs; mais quand les débiteurs refusent de satisfaire leurs créanciers et les insultent, il n'y a plus d'autres juges que Dieu et la force. Vous oubliez que nous avons patienté vingt-cinq ans, que toutes les populations américaines nous regardent faire, et que s'il est constaté à leurs yeux que ce grand gouvernement de la France se retire du Mexique sans y avoir atteint son but, il faudra que tous les Français qui habitent le nouveau monde se retirent aussi, abandonnant leurs intérêts, leur orgueil, et prennent la fuite à la queue de votre drapeau! (*Très-bien! très-bien!*) Non.

Notre honneur est engagé, il faut que justice nous soit rendue, que ce gouvernement mexicain disparaisse devant le souffle de la France ou qu'il prenne une forme sérieuse qui nous offre des garanties pour l'avenir. Nous ne voulons pas établir là un de ces gouvernements qui ne vivent que par le souffle étranger; nous voulons des satisfactions pécuniaires pour nos nationaux qui ont souffert, des satisfactions militaires pour l'honneur de nos soldats, des satisfactions diplomatiques pour la dignité de la France. Si nous ne les obtenons pas, si cette nation est tellement usée qu'elle ne puisse renaître à la loyauté et à l'ordre, alors nous nous ferons justice nous-mêmes, puis nous l'abandonnerons à son mauvais sort. Mais n'ayons pas de doute sur la légitimité de cette guerre. Disons qu'elle est juste, nécessaire, légitime, et que nos soldats sachent bien que, de même que l'Empereur, vous les entourez de vos sympathies; que tout le pays est derrière eux, et que le drapeau de la France ne cessera jamais d'être le drapeau du droit, de la justice, de la civilisation et de la liberté. » (*Acclamations bruyantes.*)

M. le ministre reprit sa place au milieu d'une double salve d'applaudissements.

Les cinq sections du ministère de la guerre furent successivement mises aux voix et adoptées.

CHAPITRE XI

Instructions données par Napoléon III au général Forey. — Dépêche du 8 juillet 1862. — Notice biographique sur le général Forey. — Composition de la flotte destinée à transporter des troupes au Mexique. — Composition du corps expéditionnaire.

Si quelques malentendus avaient pu subsister après d'aussi catégoriques explications, la lettre que l'Empereur écrivit au général Forey les aurait fait disparaître. Le 3 juillet 1862,

l'Empereur donnait au général Forey les instructions suivantes :

« Fontainebleau, 3 juillet 1862.

« Mon cher Général,

« Au moment où vous allez partir pour le Mexique, chargé de pouvoirs politiques et militaires, je crois utile de bien vous faire connaître ma pensée.

« Voici la ligne de conduite que vous aurez à suivre : 1° faire à votre arrivée une proclamation dont les idées principales vous seront indiquées; 2° accueillir avec la plus grande bienveillance tous les Mexicains qui s'offriront à vous; 3° n'épouser la querelle d'aucun parti; déclarer que tout est provisoire, tant que la nation mexicaine ne se sera pas prononcée; montrer une grande déférence pour la religion, mais rassurer en même temps les détenteurs de biens nationaux; 4° nourrir, solder et armer, suivant vos moyens, les troupes mexicaines auxiliaires; leur faire jouer le rôle principal dans les combats; 5° maintenir parmi vos troupes, comme parmi les auxiliaires, la plus sévère discipline; réprimer vigoureusement tout acte, tout propos blessant pour les Mexicains, car il ne faut pas oublier la fierté de leur caractère, et il importe au succès de l'entreprise de se concilier avant tout l'esprit des populations.

« Quand nous serons parvenus à Mexico, il est à désirer que les personnes notables de toute nuance, qui auront embrassé notre cause, s'entendent avec vous pour organiser un gouvernement provisoire. Ce gouvernement soumettra au peuple mexicain la question du régime politique qui devra être définitivement établi. Une assemblée sera ensuite élue d'après les lois mexicaines.

« Vous aiderez le nouveau pouvoir à introduire dans l'administration, et surtout dans les finances, cette régularité dont la France offre le meilleur modèle. A cet effet, on lui enverra des hommes capables de seconder sa nouvelle organisation.

« Le but à atteindre n'est pas d'imposer aux Mexicains une forme de gouvernement qui leur serait antipathique, mais de les aider dans leurs efforts pour établir, selon leur volonté, un gouvernement qui ait des chances de stabilité et puisse assurer à la France le redressement des griefs dont elle a à se plaindre.

» Il va sans dire que, s'ils préfèrent une monarchie, il est de l'intérêt de la France de les appuyer dans cette voie.

« Il ne manquera pas de gens qui vous demanderont pourquoi nous allons dépenser des hommes et de l'argent pour fonder un gouvernement régulier au Mexique.

« Dans l'état actuel de la civilisation du monde, la prospérité de l'Amérique n'est pas indifférente à l'Europe; car c'est elle qui alimente nos fabriques et fait vivre notre commerce. Nous avons intérêt à ce que la république des États-Unis soit puissante et prospère, mais nous n'en avons aucun à ce qu'elle s'empare de tout le golfe du Mexique; domine de là les Antilles ainsi que l'Amérique du Sud, et soit la seule dispensatrice des produits du Nouveau Monde.

« Nous voyons aujourd'hui, par une triste expérience, combien est précaire le sort d'une industrie qui est réduite à chercher sa matière première sur un marché unique, dont elle subit toutes les vicissitudes.

« Si, au contraire, le Mexique conserve son indépendance et maintient l'intégrité de son territoire, si un gouvernement stable s'y constitue avec l'assistance de la France, nous aurons rendu à la race latine, de l'autre côté de l'Océan, sa force et son prestige, nous aurons garanti leur sécurité à nos colonies des Antilles et à celles de l'Espagne; nous aurons établi notre influence bienfaisante au centre de l'Amérique; et cette influence, en créant des débouchés immenses à notre commerce, nous procurera les matières indispensables à notre industrie.

« Le Mexique, ainsi régénéré, nous sera toujours favorable, non-seulement par reconnaissance, mais aussi parce que ses intérêts seront d'accord avec les nôtres et qu'il trouvera un point d'appui dans ses bons rapports avec les puissances européennes.

« Aujourd'hui donc, notre honneur militaire engagé, l'exigence de notre politique, l'intérêt de notre industrie et de notre commerce, tout nous fait un devoir de marcher sur Mexico, d'y planter hardiment notre drapeau, d'y établir, soit une monarchie, si elle n'est pas incompatible avec le sentiment national du pays, soit tout au moins un gouvernement qui promette quelque stabilité.

« Napoléon. »

Par une dépêche du 8 juillet, M. Thouvenel informe M. Dubois de Saligny de la résolution prise par le gouvernement français.

Le ministre des affaires étrangères au ministre de France au Mexique.

Monsieur, l'Empereur a résolu l'envoi de renforts considérables au Mexique, et Sa Majesté a confié le commandement en chef de ses troupes à M. le général Forey. Les renforts ne tarderont pas à rejoindre le corps expéditionnaire; mais M. le général Forey les devancera au Mexique, son départ devant avoir lieu dans quelques jours. Sa Majesté a décidé que cet officier général réunirait dans ses mains tous les pouvoirs qui avaient été précédemment conférés à M. l'amiral Jurien de la Gravière, et qu'il serait simultanément investi, par conséquent, de ceux de plénipotentiaire et de commandant en chef de notre expédition.

Thouvenel.

Le général Forey (Élie-Frédéric) est né à Paris, le 10 janvier 1804, et se trouvait par conséquent en âge de choisir une carrière au commencement de la Restauration, alors que les idées pacifiques prédominaient, et que les souvenirs de gloire étaient à l'index. Il fallait donc une vocation sérieuse pour entrer à l'École de Saint-Cyr, et la perspective qui s'offrait aux yeux du néophyte avait perdu la splendeur dont elle eût été entourée quelques années auparavant. Le jeune Forey végéta longtemps dans les fonctions d'officier instructeur du 2e régiment d'infanterie légère; mais la conquête de l'Algérie le mit à même d'acquérir des grades et de la réputation. Il était à l'attaque du fort de l'Empereur, le 4 juillet 1830; nommé capitaine en 1835, il se distingua à Médéah, à Constantine, aux Portes de Fer. En 1840, il fut promu au grade de chef de bataillon de chasseurs à pied, et à celui de colonel, le 4 novembre 1844. Peu de temps après son retour en France, de fatales dissensions intestines le mirent à même de faire preuve d'activité et d'énergie. Il fut nommé général de brigade, comme s'étant particulièrement distingué dans la journée du 13 juin 1849, et général de division, le 22 décembre 1852.

Membre du comité supérieur de l'infanterie, le général Forey s'occupait avec succès d'administration militaire, quand il fut appelé à commander la réserve de l'armée d'Orient. Il eut un moment la direction du siége de Sébastopol. En 1857, il fut placé à la tête de la 1re division d'infanterie de l'armée de Paris, qui forma, deux ans plus tard, le premier corps de l'armée des Alpes. Il eut l'honneur, à Montebello, le 20 mai 1859, du premier combat de la campagne.

Commandeur de la Légion d'honneur en 1849, grand-croix le 21 octobre 1854, le général Forey fut élevé, le 16 août 1859, à la dignité de sénateur.

Le 27 juillet 1862, le général Forey remit le service de la 1re division d'infanterie au baron Neigre, commandant la 1re brigade de cette division.

Le général Manèque, désigné pour succéder au général Forey, n'était pas encore arrivé à Paris. Le colonel d'Auvergne, nommé chef d'état-major général du corps expéditionnaire au Mexique, fut remplacé par le lieutenant-colonel de Chamberet dans les fonctions de chef d'état-major de la 1re division d'infanterie de l'armée de Paris. Le commandant en chef et tous les officiers de son état-major quittèrent Paris dans la matinée du lundi 28 juillet, et allèrent s'embarquer à Cherbourg, sur le vaisseau à vapeur le *Turenne*, qui devait les transporter à la Vera-Cruz.

Des bâtiments, dont le nombre augmentait chaque jour, se pressaient dans le port de Cherbourg. On y disposait le *Tourville*, pour recevoir le général Berthier, commandant une des brigades du corps expéditionnaire, avec 34 officiers, 1,021 soldats, 32 chevaux et 8 voitures.

Le vaisseau l'*Ulm* devait porter 18 officiers, 992 soldats, 85 chevaux et 6 voitures;

Le vaisseau la *Ville-de-Lyon*, 32 officiers, 1,020 soldats, 30 chevaux et 8 voitures;

Le vaisseau la *Ville-de-Bordeaux*, 29 officiers, 1,016 soldats, 14 chevaux et 6 voitures;

Le transport-écurie l'*Allier*, 11 officiers, 380 soldats, 364 chevaux et 47 voitures;

Le vaisseau le *Breslaw*, 30 officiers, 884 soldats, 25 chevaux et 10 voitures;

Le vaisseau le *Duquesne*, 31 officiers, 1,014 soldats, 14 chevaux et 6 voitures;

Le transport-écurie l'*Eure*, 9 officiers, 393 soldats, 347 chevaux et 32 voitures;

Le transport-écurie le *Jura*, 9 officiers, 385 soldats, 353 chevaux et 44 voitures.

D'autres troupes devaient être réparties à bord du *Darien*, des frégates à vapeur la *Foudre* et l'*Ardente*, de l'*Eylau*, de l'*Impérial*, du *Finistère*, etc.

Voici quelle était la composition du corps dont le général Forey avait la direction suprême :

Chef d'état-major général, colonel d'Auvergne;
Commandant de l'artillerie, colonel Vernet de Laumière;
Commandant du génie, colonel Vialla;
Chef du service administratif, intendant militaire Wolf;
Grand-prévôt, chef d'escadron de gendarmerie, Chavannes de Chastel;
Vaguemestre général, commandant les troupes de l'administration, lieutenant-colonel Hugueney;
Trésorier-payeur, Louet.

1re division d'infanterie.

Commandant, général de division Bazaine;
Chef d'état-major, lieutenant-colonel Lacroix;
Commandant de l'artillerie, chef d'escadron d'artillerie de marine Delsaux;
Commandant du génie, capitaine du génie Bourgeois;
Intendance, sous-intendant Erlant;
Prévôt, capitaine de gendarmerie Lamarche.

1re brigade, général baron Neigre : 18e bataillon de chasseurs à pied, 1er régiment de zouaves, 81e régiment d'infanterie de ligne;

2e brigade, général de Castagny : 20e bataillon de chasseurs à pied, 3e régiment de zouaves, 95e régiment d'infanterie de ligne, un bataillon de tirailleurs algériens;

17e batterie du régiment d'artillerie de marine, batterie de montagne servie par des marins, détachement du 1er escadron du train d'artillerie, 13e compagnie de sapeurs du 3e régiment du génie, détachement de gendarmerie.

2e division d'infanterie.

Commandant, général de division comte de Lorencez;
Chef d'état-major, colonel Letellier Valazé;
Commandant de l'artillerie, chef d'escadron Michel;
Commandant du génie, capitaine Lebescond de Coatpont;
Intendance, sous intendant Gaffiot;
Prévôt, capitaine de gendarmerie Amat;
Aumônier, l'abbé Montferrand.

1re brigade, général Douay : 1er bataillon de chasseurs à pied, 2e régiment de zouaves, 99e régiment d'infanterie de ligne;

2e brigade, général de Berthier : 7e bataillon de chasseurs à pied, 51e régiment d'infanterie de ligne, 62e idem, 1er bataillon du 2e régiment d'infanterie de marine, 8e batterie du 1er régiment d'artillerie à pied, 4e compagnie *bis* du 1er escadron du train d'artillerie, 1re batterie du 9e régiment d'artillerie monté, 6e compagnie de sapeurs du 2e régiment du génie, détachement de gendarmerie.

Brigade de cavalerie.

Commandant, général de Mirandol;

1er régiment de marche : 4 escadrons de chasseurs d'Afrique;

2e régiment de marche : 4 escadrons de chasseurs d'Afrique, 1 escadron de hussards.

Les régiments qui faisaient partie du corps expéditionnaire ou qui y étaient représentés par une de leurs fractions étaient :

Le 51e régiment d'infanterie de ligne, dont le dépôt était à Angers;

Le 62e de ligne, état-major et bataillons de guerre au Mexique; dépôt du corps à Dijon;

81e de ligne, état-major et bataillons de guerre, id.; dépôt au Puy;

99e de ligne, état-major et bataillons de guerre, id.; dépôt à Lons-le-Saulnier;

1er bataillon de chasseurs à pied, état-major et compagnies de guerre au Mexique; dépôt à Saint-Omer;

7e bataillon, id., état-major et compagnies de guerre, id.; dépôt à Toulouse;

18e bataillon, id., état-major et compagnies de guerre, id.; dépôt à Strasbourg;

20e bataillon, id., état-major et compagnies de guerre, id.; dépôt à Auxonne;

1er régiment de zouaves, état-major et bataillons de guerre au Mexique; dépôt à Coléah (Algérie);

2e régiment, id., état-major et bataillons de guerre, id.; dépôt à Oran (Algérie);

3e régiment, id., état-major et bataillons de guerre, id.; dépôt à Constantine (Algérie);

12e régiment de chasseurs à cheval, deux escadrons de guerre au Mexique; état-major et portion principale du corps à Carcassonne;

5e régiment de hussards, un escadron de guerre au Mexique; état-major et portion principale du corps au Mans;

1er régiment de chasseurs d'Afrique, deux escadrons de guerre au Mexique; état-major et portion principale du corps à Mustapha (Algérie);

2e régiment, id., deux escadrons de guerre, id.; état-major et portion principale du corps à Oran (Algérie);

3e régiment, id., deux escadrons de guerre, id.; état-major et portion principale du corps à Constantine (Algérie);

1er régiment d'artillerie; une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à Alger;

3e régiment, id., une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à Vincennes;

7e régiment, id., une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à La Fère;

9e régiment, id., une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à Vincennes;

11e régiment, id., une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à Rennes;

1er escadron du train d'artillerie, une compagnie de guerre au Mexique; portion principale du corps à Alger;

3e escadron, id., une compagnie de guerre, id.; portion principale du corps à Vincennes;

5e escadron, id., une compagnie de guerre, id.; portion principale du corps à Metz;

1er régiment du génie, une compagnie de guerre au Mexique; portion principale du corps à Montpellier;

2e régiment, id., une compagnie de guerre, id.; portion principale du corps à Arras;

3e régiment, id., une compagnie de guerre, id.; portion principale du corps à Metz;

Escadron du train des équipages de la garde impériale, une compagnie de guerre au Mexique; portion principale du corps à Paris;

3e escadron du train des équipages militaires, une compagnie de guerre au Mexique; portion principale du corps à Oran (Algérie).

4e escadron, id., une compagnie de guerre, id.; portion principale du corps à Châteauroux;

5e escadron, id., deux compagnies de guerre, id.; portion principale du corps à Vernon;

Détachements de gendarmerie (force publique), d'infirmiers militaires et d'ouvriers d'administration.

CHAPITRE XII

Débarquement du général Forey à la Vera-Cruz. — Son ordre général. — Proclamation aux Mexicains. — Belle conduite des travailleurs noirs et mulâtres. — Premiers actes du nouveau commandant en chef. — Détails sur le général Almonte.

La translation de tant de militaires en Amérique, avec un matériel de guerre considérable et une artillerie de siége, ne pouvait s'effectuer que lentement, et plusieurs mois devaient nécessairement s'écouler avant que les forces indispensables pour assurer le succès fussent réunies sur les côtes du golfe mexicain. La mission du général Forey devait donc être celle d'un homme d'État avant d'être celle d'un capitaine. Arrivé en rade de la Vera-Cruz, le 22 septembre 1862, il commença par annoncer à tous l'espèce de vice-royauté qui lui était confiée :